PRÉAVIS DE GRÈVE

LUNDI 30 NOVEMBRE 2026 · DE 0 h À 24 h

Centre Municipal de Santé Georges Grün et agent·es de la Ville de Cachan

Aux usager·es du CMS, aux agent·es de la Ville de Cachan : le syndicat CGT des Territoriaux de Cachan dépose un préavis de grève pour le lundi 30 novembre 2026. Voici pourquoi.

Pourquoi ce préavis ?

Depuis plus d'un an, avec des soignant·es du CMS et le soutien de l'USPCS (Union Syndicale des Professionnel·les des Centres de Santé), nous multiplions les alertes, les réunions et les démarches pour que le CMS fonctionne dans l'intérêt des patient·es et de la qualité des soins. Les réponses ne sont pas à la hauteur : seule l'augmentation de l'IFSE des agent·es d'accueil a été en partie obtenue.

Et lors du CST du 6 novembre 2026, la suppression du poste de soignant·e directeur·trice du CMS a été annoncée. Il y a urgence à agir !

Nos revendications, en bref

- **Des soignant·es associé·es aux décisions :** maintien du poste de soignant·e directeur·trice sur le modèle actuel, refus de le remplacer par un médecin référent placé sous la responsabilité d'une direction administrative et financière.
- **Une grille salariale pour tous les soignant·es,** s'inspirant de celle des praticiens hospitaliers à temps complet (adoptée par une large partie des CMS), des contrats conformes à la loi et une évolution salariale régulière, pour fidéliser les équipes.
- **La coordination des soins** enfin mise en place, comme dans les autres centres de santé : financée par l'Accord national des centres de santé, elle favorise le travail en équipe autour des patient·es complexes et vulnérables.
- **Des recrutements** à la hauteur des besoins de la population, en cohérence avec le Projet de Santé du CMS adopté en 2024 et avec le projet de nouveau CMS, que nous soutenons.
- **La transparence** sur le bilan financier du CMS et la recherche de tous les financements possibles.
- **Le respect** des professionnel·les de santé, de leur expertise et de leur droit à la formation.

Une grève : notre dernier recours

Nous n'avons pas pris cette décision à la légère. Courriers, réunions, démarches : tout a été tenté. Le 8 novembre 2026, nous avons de nouveau écrit à Madame la Maire pour demander que les soignant·es du CMS soient reçu·es : elle n'a manifestement pas souhaité les rencontrer. La grève est notre dernier recours pour être enfin entendu·es. Nous restons disponibles pour ouvrir immédiatement des négociations.

Ce que cela change le 30 novembre

Usager·es du CMS : des perturbations sont possibles ce jour-là. Nous vous prions de nous en excuser : nous nous battons pour un centre de santé public, de qualité et durable, au service de toute la population de Cachan.

Agent·es de la Ville : le préavis couvre l'ensemble des agent·es publics de la commune, titulaires, contractuel·les et stagiaires. Rapprochez-vous de vos représentant·es CGT pour en discuter.

Ensemble, défendons un centre de santé public, de qualité et pérenne !

RASSEMBLEMENT

LUNDI 30 NOVEMBRE 2026 · DE 11 h 30 À 13 h 30

Devant l'Hôtel de Ville de Cachan

Agent·es de la Ville, rejoignez-nous pour exprimer ou soutenir ces revendications !